

# Négociations conventionnelles : l'opinion de la profession

L'association Agir pour la santé dentaire (ASD – lire encadré) vient de publier un sondage réalisé en novembre dernier par l'institut Ifop auprès de 601 chirurgiens-dentistes libéraux représentatifs (hors orthodontistes). Les réponses apportées par les sondés à des questions axées principalement sur les problématiques liées aux négociations conventionnelles, sont parfois déroutantes. Elles permettent en tout cas de prendre le pouls de la profession avant que ne s'engagent, début février, de nouvelles réunions de négociations.

## Le déconventionnement, réponse au règlement arbitral

Si les négociations conventionnelles en cours aboutissent à un résultat proche du règlement arbitral, seuls 3 chirurgiens-dentistes sur 10 (31 %) pensent s'en satisfaire et s'y adapter. Les autres, soit 63 %, tenteront d'y échapper soit en se déconventionnant (23 %), en anticipant un départ à la retraite (17 %) pour les plus âgés, en restreignant leur activité aux actes hors plafonnement (15 %), soit en exerçant leur activité à l'étranger (8 %). Donc, entre les départs en retraite, les expatriations et les déconventionnements, le nombre de praticiens conventionnés pourrait diminuer de 48 %. Quelle serait alors la réaction des patients? La pression sur le gouvernement et l'assurance maladie serait sans doute très forte dans cette situation. Le déconventionnement, arme de dissuasion?

## Pas de plafonds, mais...

57 % des praticiens sondés sont contre l'instauration de plafonds sur la prothèse, même en contrepartie d'une revalorisation des soins (69 % dans l'agglomération parisienne). En revanche, 39 %, tout de même, les accepteraient en contrepartie d'une large revalorisation des soins : 13 % souhaitant un doublement des tarifs et 22 % un triplement.

A l'évocation concrète des seuls plafonds concernant la couronne céramo-métallique, une majorité est prête à l'envisager (59 %) avec un montant moyen 612 € (41 % évoquent des montants entre 510 et 600 €). Une minorité de praticiens (40 %) y demeure opposée, quel que soit le montant.

## « En finir avec les postures idéologiques »

Rencontre avec Olivier André, président d'Agir pour la santé dentaire (ASD)

### Quelle est la genèse d'ASD et quelle est votre position dans le débat conventionnel actuel?

ASD est une association née au mois de novembre de la rencontre de plusieurs praticiens libéraux à travers les CCDeLi. Les membres de l'association viennent de toute la France. Nous avons eu l'idée de créer ce qui n'existe pas pour notre profession, un « think tank », un groupe de réflexion ou un laboratoire d'idées, comme on veut. Nous voulons objectiver le débat en fournissant des données fiables, des analyses économiques, des rapports, des propositions, issus du réel, à tous ceux qui ont en charge l'avenir de notre profession : pouvoirs publics, assurance maladie, mutuelles, syndicats, Ordre, industrie, CCDeLi... Nous n'avons pas vocation à remplacer l'un ou l'autre, ni même à prendre part aux négociations actuelles. Nous parlons à tout le monde, mais nous voulons en finir avec les postures idéologiques. Nous publierons d'autres sondages, sur les patients et les complémentaires santé. Nous demanderons également à des économistes de la santé de fournir des analyses sur le dentaire.

Nous sommes tous bénévoles, financés par une collecte de fonds auprès des praticiens sur Internet, mais aussi par des URPS dentistes, notamment celle de Grand Est pour les sondages. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire croître notre association et la pérenniser.

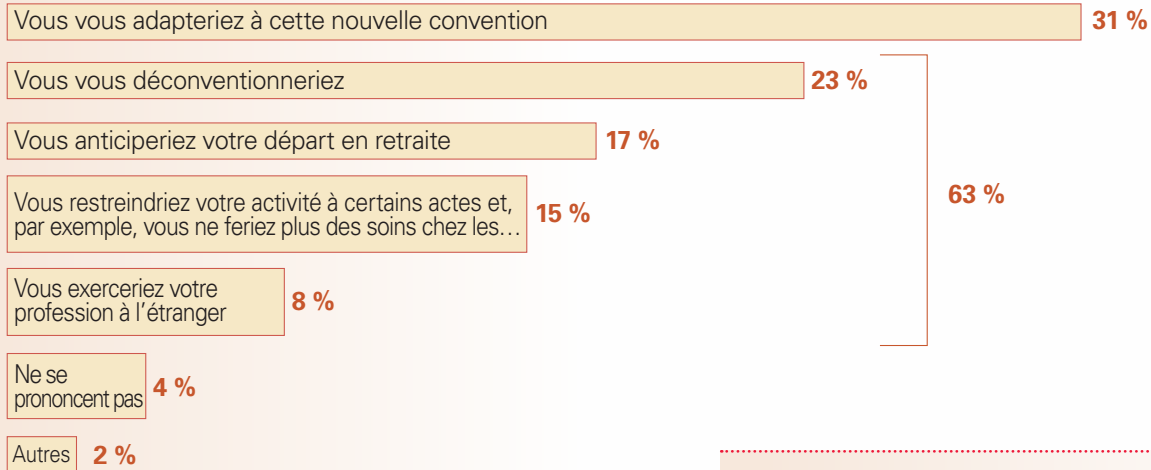
### Vous continuerez quel que soit le résultat des négociations en cours?

Bien entendu. Nous souhaitons faire entrer la dentisterie dans le XXI<sup>e</sup> siècle en soignant nos patients dans le respect des données acquises de la science avec un objectif de santé publique et non plus un seul objectif comptable qui nous conduit à rester dans une codification surannée. Ce changement de paradigme demandera de la concertation, des débats, donc du temps. Sans compter que bien d'autres sujets que la convention nécessitent analyses et réflexions.

ASD : contact@agird.fr

Source : Ifop/ASD/URPS Grand Est

## 1. Si ces négociations aboutissaient à un résultat proche du règlement arbitral, quelle serait votre réaction ?



### Un secteur 2 plébiscité

Trois quarts des praticiens se disent favorables à la mise en place d'un secteur 2 (72 %). Par ailleurs, une large majorité souhaiterait soumettre de nouveaux actes au remboursement de l'assurance maladie : parodontie (74 %), prévention (67 %), implantologie (63 %) et coiffage pulpaire (61 %).

### Le reste à charge zéro : certainement pas

Le zéro reste à charge souhaité par le Président de la République n'est pas le bienvenu pour 55 % des sondés. Au pire, devra-t-il se limiter à des actes de base (28 %) : CCM uniquement pour les antérieures, couronnes métalliques pour les postérieures et prothèse amovible en résine. Seulement 13 % estiment qu'il devrait couvrir la majorité des actes prothétiques.

### Défense professionnelle : à renforcer

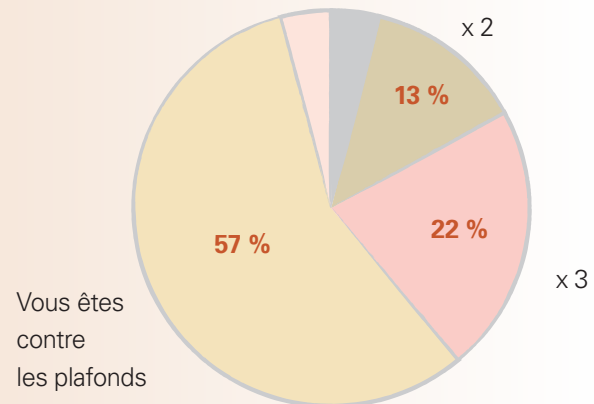
69 % des praticiens ont le sentiment, à tort ou à raison, que l'image de la profession est mal défendue. Un quart d'entre eux pensent qu'elle est « très mal défendue » (25 %). Les plus jeunes (moins de 40 ans) sont les plus critiques : 83 % partagent cette opinion. 3 praticiens sur 10 se montrent satisfaits de la défense professionnelle actuelle, particulièrement en milieu rural (47 %) et parmi les plus anciens (41 % des 60 ans et plus).

### Réseaux de soins : vade retro

88 % des praticiens honnissent les réseaux de soins type Kalivia ou Santéclair et la possibilité qui leur est donnée de moduler les remboursements. On sait pourquoi : selon 68 % des praticiens interrogés, leurs patients ont déjà été démarchés par les réseaux tel Kalivia ou Santéclair et, pire, 44 % affirment que certains ont quitté leur patientèle pour un confrère membre d'un réseau. Une solution ? La régulation des réseaux dentaires par l'Ordre des chirurgiens-dentistes, selon 78 % des sondés.

## 2. À quel seuil de revalorisation de tous les soins opposables accepteriez-vous des plafonds pour les prothèses dentaires ?

x 1,5 par rapport aux montants actuels 4 %  
Ne se prononcent pas 4 %



## 3. Êtes-vous favorable ou opposé à la mise en place, pour la profession dentaire, d'un secteur 2 à honoraires libres, accessible à tous les chirurgiens-dentistes ?

